



PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

Direction du pilotage interministériel et des moyens

Guichet unique ICPE / Pôle enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Plan de prévention du risque inondation (PPRI)
de la rivière Alène**

Il sera procédé à une enquête publique, du lundi 27 octobre 2014 au jeudi 27 novembre 2014 inclus, relative au projet de plan de prévention du risque inondation (PPRI) de la rivière Alène sur le territoire de la commune de LUZY.

Le dossier relatif à ce projet de PPRI et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la mairie de LUZY du lundi 27 octobre 2014 au jeudi 27 novembre 2014 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra soit consigner directement ses observations sur le registre prévu à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur, Mme Colette VALLÉE, à la mairie de LUZY.

Les observations pourront également être adressées au préfet par voie électronique à l'adresse suivante : [PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.GOUV.FR](mailto:_PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.GOUV.FR) avant la fin de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

L'avis d'enquête ainsi que la note de présentation seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Mme Colette VALLÉE, chargée de mission auprès du Préfet de région, en retraite, désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire, siègera à la mairie de LUZY, où elle recevra les observations du public les :

- lundi 27 octobre 2014 de 9H00 à 12H00
- mercredi 5 novembre 2014 de 14H00 à 17H00
- samedi 15 novembre 2014 de 9H00 à 12H00
- vendredi 21 novembre 2014 de 9H00 à 12H00
- jeudi 27 novembre 2014 de 14H00 à 17H00

En cas d'empêchement, elle sera remplacée par son suppléant, M. Dominique LAPREVOTTE, Officier de gendarmerie en retraite.

Les informations relatives au projet considéré peuvent être obtenues auprès de la direction départementale des territoires de la Nièvre - service sécurité et prévention des risques - 2 rue des Pâtis 58000 NEVERS.

.../...

A l'expiration de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE - Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de CHATEAU-CHINON, à la direction départementale des territoires ainsi qu'à la mairie de LUZY, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le Plan de prévention du risque inondation de l'Alène, éventuellement amendé, devra être approuvé par arrêté préfectoral, conformément à l'article R. 562-9 du code de l'environnement.